MULHOUSE ALSACE AGGLOMÉRATION

Rapport annuel d'activité 2021

Sur le service public de prévention et de gestion des déchets

Service Gestion des déchets

MULHOUSE ALSACE AGGLOMÉRATION

SOMMAIRE

PRESENTATION GENERALE DU SERVICE 2

A- Présentation des différentes compétences 2

B- Présentation du service « Gestion des déchets » de la direction « environnement et services urbains » 4

C- Organisation de la collecte 9

BILAN D'EXPLOITATION 16

A- Evolution de la Collecte 16

B- Données d'exploitation 17

ELEMENTS FINANCIERS 29

A- Dépenses de fonctionnement 29

B- Recettes de fonctionnement 29

REDEVANCE SPECIALE 30

EVOLUTION DE LA CONTENEURISATION ET DE LA COLLECTE SELECTIVE EN PORTE A PORTE 31

A- Années après années 31

B- Dispositif YOYO 32

C- La communication d'entretien du geste de tri et d'ajustement 33

COLLECTE ET ENVIRONNEMENT 36

A- Emission de gaz à effet de serre 36

B- Valorisation matière 36

C- Recyclage des bacs 36

PERSPECTIVES 37

A- Réduction des déchets et PLPDMA 37

B- Cité du réemploi 38

C- Collecte et véhicules plus respectueux de l'environnement 39

SYNTHESE 40

EN COMPLEMENT : 40

PRESENTATION GENERALE DU SERVICE

A- Présentation des différentes compétences

Les compétences en matière de déchets sont réparties entre le Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple de la région mulhousienne (SIVOM) et Mulhouse Alsace Agglomération (m2A).

Le SIVOM assure les compétences suivantes :

- La Collecte Sélective (CS) des déchets recyclables ou valorisables sur le périmètre de m2A y compris la gestion des déchetteries de ce territoire.
- Le traitement et l'élimination des déchets sur le périmètre global regroupant m2A et la communauté de communes du Secteur d'Illfurth (CCSI) – *voir carte page suivante.*

Pour m2A, le service « Gestion des déchets », entité de la direction « environnement et services urbains » du 4ième pôle, assure les compétences suivantes :

- La collecte et le transport des Ordures Ménagères résiduelles (OMr) sur m2A.
- La collecte et le transport de la Collecte Sélective (CS) sur m2A (emballages, papiers, cartons et verre) pour le compte du SIVOM.
- La collecte en porte à porte et le transport des déchets verts sur 10 communes de m2A.
- La collecte en porte à porte et le transport des bio-déchets de la commune de Wittelsheim.
- La collecte en porte à porte et le transport des Ordures Ménagères Encombrants (OME) sur 8 communes.
- La sensibilisation des habitants à la propreté de leur agglomération.

L'ensemble de ces services est financé par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) définie sur une zone de perception unique depuis 2019. En complément de la TEOM, la redevance spéciale est appliquée sur le territoire de m2A pour les déchets assimilés aux déchets ménagers produits par les professionnels et certaines administrations.

Le territoire n'est pas sujet à des variations saisonnières notables dans la production des déchets. Les terrains de camping et caravanage sont soumis aux mêmes règles et fréquences de collecte que les autres usagers.

Carte des communes et groupements de communes adhérant au traitement des résidus urbains

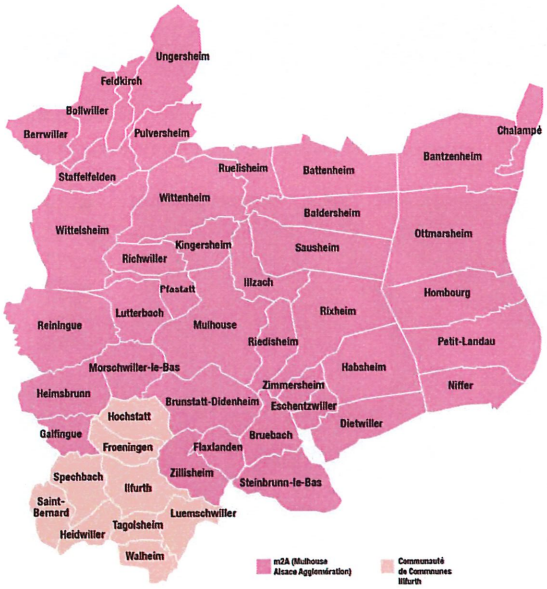

RETOUR OJ

B- Présentation du service « Gestion des déchets » de la direction « environnement et services urbains »

La collecte des Déchets Ménagers et Assimilés (DMA) en porte à porte ou en apport volontaire (AV) sur m2A est assurée, pour une partie du territoire, en régie, et, pour l'autre partie par des prestataires privés.

Le service « Gestion des déchets » de m2A réalise l'ensemble de ses missions avec un effectif à l'état des emplois de **167 agents**, répartis dans différentes activités.

L'activité collecte en régie

L'activité « collecte » réalise la collecte en porte à porte des OMr et de la CS (déchets ménagers et assimilés).

34 conducteurs de bennes à ordures ménagères et **69 éboueurs** sont mobilisés pour assurer la mission.

24 bennes à ordures ménagères (BOM), 2 mini-BOM et 2 véhicules légers de collecte constituent l'essentiel du parc matériel de l'activité.

Il existe trois spécificités de collecte :

- La première est assurée en régie. Il s'agit de la collecte en porte à porte des déchets verts (DV) sur le territoire de l'ancienne communauté de communes du Bassin Potassique (Berrwiller, Bollwiller, Feldkirch, Ungersheim, Staffelfelden, Pulversheim, Ruelisheim, Wittenheim, Kingersheim et Richwiller). Elle concerne uniquement les habitations individuelles dotées de bacs verts de capacité 80 ou 140 litres. Cette collecte, saisonnière, s'effectue de début avril à début novembre, à fréquence hebdomadaire. Elle concerne 49 395 habitants de l'agglomération. Par contre, l'ensemble des habitants de l'agglomération peut porter ces déchets verts dans les déchetteries du territoire.

- La seconde est assurée par un prestataire privé. Il s'agit de la collecte de bio-déchets en porte à porte, en bacs, sur la commune de Wittelsheim (10 341 habitants en simple comptage). Elle concerne aussi bien les habitations individuelles que collectives, à fréquence hebdomadaire. Pour les autres habitants de l'agglomération, il n'y a pas de collecte séparative des bio-déchets. Ils peuvent recourir au compostage individuel. A défaut, la collecte est assurée par l'intermédiaire des OMr

- La troisième est également assurée par un prestataire privé. Il s'agit de la collecte d'encombrants en porte à porte, sur les communes de Bruebach, Brunstatt-Didenheim (zone Brunstatt uniquement), Eschentzwiller, Flaxlanden, Riedisheim, Zimmersheim, Heimsbrunn et Galfingue soit 27 907 habitants (simple comptage). La fréquence est de 1 fois par mois sauf pour Galfingue où elle est de 1 fois par trimestre. Les communes de Battenheim, Baldersheim, Sausheim, Rixheim, Habsheim et Dietwiller (30 200 habitants) bénéficient également d'une collecte d'encombrants en porte à porte mais réservée uniquement aux personnes âgées, sur appel.

L'activité transport en régie

L'activité transport effectue le transport et la vidange des bornes d'apports volontaires (AV), de bennes de déchèteries et des collectivités membres.

22 conducteurs assurent ces missions à l'aide de **13 véhicules poids lourds adaptés.**

Un parc de près de **130 bennes** et plus de **740 conteneurs** sont gérés par cette activité.

Parallèlement à leurs tâches, les agents de cette activité participent activement aux opérations de déneigement et de salage en partenariat avec le service Propreté/déneigement.

L'activité bacs-sacs

L'activité « bacs-sacs » assure la distribution et la maintenance du parc de bacs à roulettes et des sacs destinés à la collecte des déchets. Elle assure également une mission de prospection relative à la redevance spéciale.

Une équipe de 6 agents est mobilisée pour cette mission.

Elle dispose d'un atelier de réparation et d'un magasin de pièces détachées.

Fin 2021, cette activité gérait un parc de près de **155 859 bacs**

RETOUR OJ

L'activité aménagement/quotidienneté

La mission d'information et d'accompagnement des habitants dans la gestion de leurs déchets ménagers est assurée par des agents de médiation :

- **16 brigadiers du tri et de la propreté**

Les agents de l'équipe renseignent les usagers sur le tri sélectif et le recyclage des déchets.

Ils assurent la permanence du numéro vert « collecte ». Ils enquêtent et répondent aux questions des habitants.

Ils effectuent des contrôles de respect des consignes de tri, vérifient que les habitants sortent les déchets ménagers les bons jours de collecte et, le cas échéant, procèdent à des verbalisations.

Ils participent activement au déploiement des bacs et de la collecte sélective en porte à porte sur le territoire, de la phase enquête et dimensionnement jusqu'à la phase de démarrage de la collecte.

Cette activité est également partie prenante pour donner un avis concernant les aménagements et les permis de construire tant pour l'accès des véhicules de collecte que pour les conditions de stockage et de présentation des bacs ou conteneurs.

« Gestion des déchets » en quelques chiffres :

167 agents et 37 véhicules lourds et 2 véhicules légers

- 113 agents à la Collecte, y compris l'encadrement
- 22 agents au Transport y compris l'encadrement
- 6 agents à l'activité bacs-sacs
- 1 agent responsable de l'exploitation Collecte
- 1 agent responsable de l'exploitation Transport
- 1 agent responsable de la logistique et de la sécurité et qui supervise l'activité bacs/sacs
- 1 agent responsable de l'activité quotidienneté et aménagements et qui supervise 2 encadrants pour 10 brigadiers du tri et de la propreté dont 1 au numéro vert
- 1 agent suivant les prestataires privés et qui supervise 5 brigadiers du tri et de la propreté sur son activité
- 1 agent chargé de l'entretien des infrastructures assisté d'1 agent technique
- 1 responsable du service
- 1 agent ressource

C- Organisation de la collecte

Répartition de la collecte entre régie et prestataire privé

Le service « Gestion des déchets » de Mulhouse Alsace Agglomération assure en régie la collecte en porte à porte de plusieurs flux de déchets ménagers et assimilés au sein de **15 communes** du territoire, soit **172 889 habitants** (simple comptage).

Les **101 177 habitants des 24 autres communes** du territoire sont collectés en porte à porte par un prestataire privé (SUEZ), dans le cadre de marchés publics.

Sur l'ensemble du territoire m2A, les points d'apport volontaires des flux de collecte sélective sont collectés en régie. Par contre, les points d'apport volontaires des OMr sont collectés par un prestataire privé dans le cadre d'un marché public (SUEZ).

Au global, m2A assure, en régie ou via un prestataire, la collecte des **274 066 habitants** (simple comptage) de l'agglomération.

Répartition du territoire entre la régie m2A et le prestataire

Répartition de la CS hors verre en Apport Volontaire ou en porte à porte

Fin 2021, la collecte des OMr et de la CS hors verre est assurée sans exception, sur tout le territoire, en porte à porte.

Toutefois, pour la CS, deux modes de pré-collecte se côtoient encore, en bacs ou en sacs.

Le verre est, quant à lui, collecté par l'intermédiaire de points d'apport volontaire pour la totalité de l'agglomération

Répartition du territoire entre la collecte en bacs ou en sacs

Fréquence de collecte sur le territoire

Les OMr

On retrouve 2 types de fréquence de collecte des OMr sur le territoire de m2A comme l'illustre la carte ci-dessous.

La fréquence majoritairement développée est de une fois par semaine (C1) avec parfois des spécificités locales (logements collectifs, commerces de bouche, résidence pour personnes âgées…) en deux fois par semaine (C2).

On notera la particularité de Mulhouse collectée en OMr deux fois par semaine (C2) avec un Centre-Ville et le quartier des Coteaux collectés 3 fois par semaine (C3) en raison des difficultés de stockage des déchets dans les locaux d'habitation.

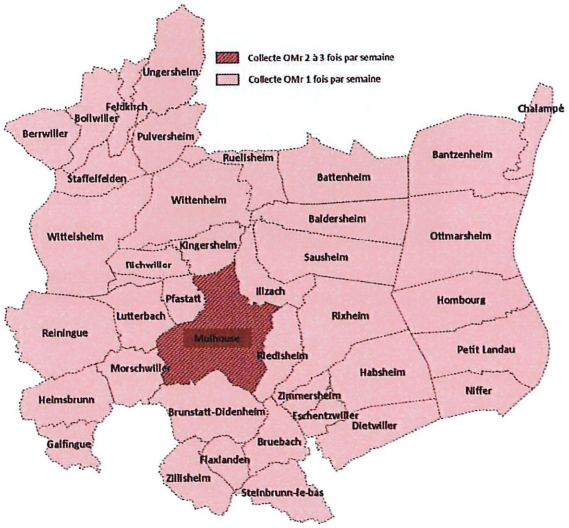

RETOUR OJ

La CS

On retrouve 2 types de fréquence de la collecte en CS sur le territoire de m2A comme l'illustre la carte ci-dessous.

La fréquence majoritairement développée est d'une fois toutes les deux semaines (C0,5) avec parfois des spécificités locales (logements collectifs, commerces de bouche, résidence pour personnes âgées…) en 1 fois par semaine (C1).

On notera la particularité de Mulhouse collectée en CS une fois par semaine (C1) avec un Centre-Ville collectés 3 fois par semaine (C3) en raison des difficultés de stockage des déchets dans les locaux d'habitation.

Le traitement des déchets

L'Usine d'Incinération et de valorisation énergétique des déchets ménagers

Implantée à côté de la station d'épuration de l'agglomération mulhousienne, sur le ban communal de Sausheim (CD 39 route de Chalampé), sa construction a débuté en avril 1997 et s'est achevée en mai 1999.

D'une capacité nominale de 160 000 tonnes, elle est équipée d'un procédé d'incinération à lit fluidisé qui permet l'incinération conjointe des déchets ménagers, des déchets industriels banals, des déchets hospitaliers et des boues de la station d'épuration voisine, tout en respectant les normes les plus strictes en termes de rejets.

La combustion des déchets assure la production d'énergie, valorisée sous forme d'électricité et de vapeur.

Pour l'année 2021, l'usine a produit 37 021 MWh d'électricité et a fourni 41 052 MWh d'énergie thermique sous forme de vapeur. **En 2021, la performance énergétique de l'UIOM a été de 66,15%.** Ce sont les meilleurs résultats de l'usine depuis qu'elle fait de la cogénération (production d'électricité et de chaleur).

Pour rappel, le SIVOM a confié l'exploitation de l'usine d'incinération au groupe SUEZ.

Centre de tri des emballages ménagers

L'ensemble des CS en apport volontaire et en porte-à-porte est trié au centre de tri d'Aspach-Michelbach appartenant à la société COVED, dans le cadre d'un marché de tri et de commercialisation des fibreux passé avec le SIVOM. Ce centre peut traiter jusqu'à 35 000 tonnes de déchets par an.

Les papiers/cartons et emballages de toutes natures ainsi triés repartent vers des filières de recyclage adaptées.

A noter qu'un site de vidage intermédiaire COVED est situé sur la commune de Richwiller (rue de la Paix) et permet de diminuer les distances de déplacement d'une partie des Bennes à Ordures Ménagères (BOM) lors des collectes sélectives.

Pour mémoire, dans le cadre de l'extension des consignes de tri, le process du centre de tri d'Aspach-Michelbach a été modernisé en 2016.

Grâce à ces installations, les déchets issus de la Collecte Sélective sur l'agglomération font l'objet d'une opération de valorisation matière.

Centre de compostage des Déchets Verts

Les Déchets Verts (DV) collectés en porte à porte sont valorisés par compostage par l'entreprise Anna Compost se situant sur le ban communal de Kingersheim.

Cette installation permet une opération de valorisation matière sur les déchets verts de l'agglomération collectés en porte à porte.

ANNA COMPOST
L'énergie de la nature

Centre de compostage des Bio-déchets

Les bio-déchets sont valorisés par compostage par l'entreprise COVED sur la plate-forme du SM4 située sur le ban communal d'Aspach-Michelbach.

Cette installation permet une opération de valorisation matière sur les bio-déchets collectés en porte à porte d'une des communes de l'agglomération (Wittelsheim).

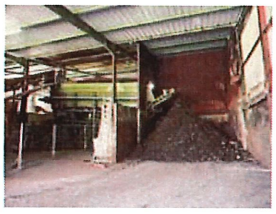

RETOUR OJ

BILAN D'EXPLOITATION

A- Evolution de la Collecte

L'année 2021 a été une année de transition pendant laquelle a été menée à bien la consultation marché public de renouvellement de la collecte en porte-à-porte sur le secteur prestataire. Cette consultation a été l'occasion de requestionner l'organisation sur cette partie du territoire afin d'en réussir une optimisation.

Il en résulte qu'à mi-2022, démarrera un nouveau prestataire qui assurera une collecte, non plus sur une seule tournée du matin mais sur deux tournées, une du matin et l'autre d'après-midi/début de soirée.

Cette nouvelle organisation conduira à redéfinir intégralement les jours et horaires de collecte des 24 communes collectées par le prestataire début juillet 2022.

Cela permettra, d'une part d'optimiser l'utilisation du parc matériel et les infrastructures, d'autre part, de basculer un maximum de collecte d'OMr sur l'après-midi et le début de soirée. Cette bascule limitera l'afflux simultanée de véhicules au vidage à l'usine d'incinération les matins, afflux qui générait des difficultés techniques majeures avec des temps d'attente anormalement élevés pour les équipages de collecte.

Par ailleurs, il a été fait le choix d'un verdissement de ce mode de collecte par l'utilisation de véhicules fonctionnant à un biocarburant à 100% au lieu du traditionnel diesel 'énergie fossile'. Ce biocarburant est produit à partir de tourteaux de colzas cultivés en France (circuit court).

B- Données d'exploitation

Bilan global des tonnages de la collecte des Déchets Ménagers et Assimilés

La synthèse suivante présente les tonnages collectés pour les années 2019 et 2020 en porte à porte et en point d'apport volontaire, hors déchetteries ou plates-formes de collecte spécifiques sauf le verre où celui qui est collecté en déchetterie est comptabilisé.

Un comparatif est effectué sur l'évolution de l'activité entre ces deux années en distinguant la collecte en porte à porte (PàP) de l'apport volontaire.

Type de déchets	Mode de collecte	Périmètre m2A		Ecart 2020 2021	Ratio 2021
		2020	2021		
OM résiduelles	Porte à porte	61 158 t	62 101 t	+1,54 %	226,6 kg/hab.
	Apport volontaire	1 688 t	1 906 t	+12,91 %	7,0 kg/hab.
	Total porte à porte et apport volontaire	62 846 t	64 007 t	+1,85 %	233,5 kg/hab.
DV	Porte à porte	2 124 t	2 741 t	+29,05 %	55,5 kg/hab.
Bio-déchets	Porte à porte	755 t	841 t	+11,39 %	81,3 kg/hab.
Collecte Sélective hors verre hors apport en déchetterie	Porte à porte	17 350 t	17 940 t	+3,40 %	65,5 kg/hab.
	Apport volontaire	1 002 t	758 t	-24,35 %	2,8 kg/hab.
	Total porte à porte et apport volontaire	18 352 t	18 698 t	+1,89 %	68,2 kg/hab.
Verre	Apport volontaire y compris déchetteries	8 256 t	8 156 t	-1,21 %	29,8 kg/hab.
Encombrants	Porte à porte	256 t	247 t	-3,52 %	4,3 kg/hab.
TOTAL		92 589 t	94 690 t	+2,27 %	345,5 kg/hab.

Les ratios en kg/hab. sont calculés avec la population totale de m2A, et non pas uniquement sur les périmètres concernés par les flux de déchets.

Les évolutions significatives des tonnages en quelques chiffres :

- ✓ Globalement, on note **une augmentation de la quantité de déchets collectés**. Il s'agit là d'un signe d'une activité économique en augmentation vraisemblablement liée à un phénomène post-covid.
- ✓ **Le tonnage du verre qui était en augmentation entre 2019 et 2020 est, cette fois en légère diminution.** Il s'agit d'une fluctuation normale d'une année sur l'autre mais qui indique malgré tout que ce geste de tri est à soutenir.
- ✓ La collecte des **déchets encombrants en porte-à-porte est, comme en 2020, toujours en baisse et très faible par rapport aux apports en déchetterie**, ce qui montre une efficacité du réseau de déchetterie et que le porte à porte ne doit être qu'une solution secondaire pour les personnes dans l'incapacité de se déplacer.

- ✓ **La Collecte sélective en apport volontaire est en baisse,** variation normale puisque le développement de la collecte en porte à porte de ces dernières années conduit à une réduction des points d'apport volontaire pour ce flux.
- ✓ A l'inverse, **les OMr collectés en apport volontaire augmentent** en raison d'un accroissement progressive du parc de conteneurs enterrés pour ce flux.
- ✓ **La forte augmentation du tonnage de déchets verts et de biodéchets** découle directement d'un printemps et d'un été humides qui ont favorisés la pousse des végétaux (déchets de tonte et de taille). Cela démontre aussi que la collecte des biodéchets est en grande partie utilisée pour les déchets végétaux du jardin et pas uniquement pour les déchets putrescibles produits en cuisine.

A noter l'abandon du système de collecte par le biais de la communauté « Yoyo », système expérimenté à partir d'août 2018, mais qui non seulement n'a pas réussi à se développer mais s'est même effrité au fur et à mesure du temps.

A noter que les ordures ménagères résiduelles sont incinérées dans l'usine d'incinération des ordures ménagères de Sausheim qui, en 2021, atteignait le **taux de performance énergétique de 66,15%.**

Tous traitements confondus, en 2021, les ordures ménagères et assimilés (hors boues) de l'agglomération ont été **valorisées à 91,6%**, valorisations énergétique et matière, les 8,4% restant ayant été enfouies.

Répartition selon les périmètres régie et prestataires privés

La collecte des déchets ménagers et assimilés sur m2A s'effectue sur 2 périmètres, avec d'une part une collecte en régie par le personnel du service « Gestion des déchets » et d'autre part une collecte par des prestataires privés.

COLLECTE PERIMETRE REGIE

Type de déchets	Mode de collecte	Périmètre m2A		Ecart 2020 2021	Ratio 2021
		2020	2021		
OM résiduelles	Porte à porte	41 281 t	42 047 t	+1,86 %	243,2 kg/hab.
	Apport volontaire	1 688 t	1 906 t	+12,91 %	11,0 kg/hab.
	Total porte à porte et apport volontaire	42 969 t	43 953 t	+2,29 %	254,2 kg/hab.
DV	Porte à porte	2 124 t	2 741 t	+29,05 %	55,5 kg/hab.
Collecte Sélective hors verre hors apport en déchetterie	Porte à porte	10 696 t	10 981 t	+2,66 %	63,5 kg/hab.
	Apport volontaire	566 t	477 t	-15,68 %	2,8 kg/hab.
	Total porte à porte et apport volontaire	11 262 t	11 458 t	+1,74 %	66,3 kg/hab.
Verre	Apport volontaire	4 680 t	4 690 t	+0,21 %	27,1 kg/hab.
TOTAL		61 035 t	62 842 t	+2,96 %	363,5 kg/hab.

Les évolutions significatives des tonnages en quelques chiffres :

- ✓ L'évolution des tonnages sur les flux du périmètre régie suit l'évolution globale du territoire.

RETOUR OJ

COLLECTE PERIMETRE PRESTATAIRE

Type de déchets	Mode de collecte	Périmètre m2A 2020	Périmètre m2A 2021	Ecart 2020 2021	Ratio 2021
OM résiduelles	Porte à porte	19 877 t	20 054 t	+0,89 %	198,2 kg/hab.
Biodéchets	Porte à porte	755 t	841 t	+11,39 %	81,3 kg/hab.
Collecte Sélective hors verre hors apport en déchetterie	Porte à porte	6 654 t	6 959 t	+4,58 %	68,8 kg/hab.
	Apport volontaire	436 t	281 t	-35,59 %	2,8 kg/hab.
	Total porte à porte et apport volontaire	7 090 t	7 240 t	+2,11 %	71,6 kg/hab.
Verre	Apport volontaire	3 576 t	3 466 t	-3,07 %	34,3 kg/hab.
Encombrants	Porte à porte	256 t	247 t	-3,52 %	4,3 kg/hab.
TOTAL		31 554 t	31 848 t	+0,93 %	314,8 kg/hab.

Les évolutions significatives des tonnages en quelques chiffres :

- ✓ L'évolution des tonnages sur les flux du périmètre prestataire suit l'évolution globale du territoire mais avec une hausse globale du tonnage moins marquée que sur le territoire régie.

LA COLLECTE ENTERREE

La collecte enterrée des déchets ménagers et assimilés est un dispositif qui a démarré sur m2A en 2012.

En 9 ans, le nombre de points d'apport volontaire enterrés n'a cessé de croitre, notamment sur Mulhouse.

Ce développement est amené à se poursuivre dans les zones d'habitats les plus denses.

Fin 2021, on dénombrait sur m2A, 52 points d'apport volontaire enterrés répartis sur 12 communes. Cela représente **150 conteneurs enterrés** dont 54 pour les OMr, 51 pour la CS et 45 pour le verre.

OM résiduelles collectées en conteneurs enterrés	2020	2021	Ecart 2020/2021
	1 688 t	1 906 t	+12,91 %

Les évolutions significatives en quelques chiffres

- ✓ **La hausse du tonnage des OMr collectées en conteneurs enterrés, comme pour les années passées, se poursuit avec le déploiement progressif de ce mode de collecte.**

LE RESEAU DES DECHETERIES

Le SIVOM de la région mulhousienne a la compétence déchèteries.

Le périmètre m2A compte **15 déchèteries** gérées par le SIVOM de la région mulhousienne. L'ensemble des habitants du périmètre m2A ont accès librement aux 15 déchèteries de leur choix.

Les 15 déchèteries sont des lieux clos et gardés où les habitants du périmètre m2A peuvent apporter leurs déchets recyclables et valorisables, sauf les OMr collectées exclusivement en porte à porte ou en conteneurs enterrés.

Elles constituent un élément important du dispositif de collecte sélective mis en place par m2A dans le cadre du plan de gestion des déchets.

En 2021, pour tous les résidents du territoire, l'accès reste libre en nombre de passage, et en volume, sauf saturation ponctuelle des bennes. Il est à noter que cette liberté d'accès pour l'habitant est de plus en plus rare dans la gestion des déchèteries en France. Le SIVOM réfléchit à une évolution du mode d'accès.

Une fois triés, les matériaux sont orientés vers différentes filières pour être valorisés.

Au fur et à mesure de l'évolution de nos modes de consommation, de la nature des déchets que nous produisons, des évolutions techniques ou encore du respect de l'environnement, les déchèteries se sont adaptées pour accueillir de nouveaux types de déchets et offrir un maximum de services aux usagers.

LE BILAN D'ACTIVITE 2021 DES DECHETERIES INTERCOMMUNALES – PERIMETRE SIVOM

En 2021, **71 741 t** de déchets ménagers ont été collectées sur l'ensemble du réseau intercommunal de déchèteries soit **15,93%** de plus qu'en 2020.

- ✓ **66 944 t** de matériaux dits « occasionnels » (gravats, DV, métaux, bois, déchets spéciaux, encombrants...), valeur en hausse de **15,81%** par rapport à 2020.
- ✓ **4 797 t** de verre, de papier-cartons et de bouteilles plastique collectés dans toutes les déchèteries en parallèle des collectes sélectives, valeur en hausse de **17,54%** par rapport à 2020.

Les tonnages de déchets spéciaux hors Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE) que sont les Déchets Toxiques en Quantités Dispersées (DTQD), les batteries, les piles, les huiles de vidange, les lampes et tubes d'éclairage, les cartouches d'encre et les radiographies dirigés vers les filières spécifiques de traitement et de valorisation se sont élevés à **572 t (hausse de 11,07%).**

Les encombrants non valorisables s'élèvent à **19 245 t** soit une baisse de **9,41%**.

Les hausses globales de tonnage observées entre 2020 et 2021 sont en partie dû à la fermeture temporaire des déchetteries pendant le premier confinement en 2020, année qui, pour cette raison, n'est pas une année de référence significative.

RETOUR OJ

Matériel et équipement

LES SACS DE COLLECTE SELECTIVE (SACS JAUNES) :

La Collecte Sélective en porte à porte, hors périmètre équipé de bacs, s'effectue en sacs jaunes. Sur Mulhouse, des sacs jaunes subsistent encore pour les logements où le stockage d'un bac s'avère impossible.

La distribution de ces sacs est gratuite, elle s'effectue en Mairie ainsi que dans certaines déchèteries.

SACS JAUNES				
Nombre de cartons	ex-CC Ile Napoléon	ex-CC Bassin Potassique	Mulhouse	Total
2020	64	3571	344	3 979
2021	0	3593	568	4 161
ECART	-64	+22	+224	+182

Les évolutions significatives en quelques chiffres

- ✓ La conteneurisation du secteur ex-CC Ile Napoléon survenue en 2019 a significativement fait chuter le nombre de sacs jaunes utilisés en 2020 et complètement supprimée celle-ci en 2021. On observe une augmentation significative de consommation de sacs jaunes sur Mulhouse, hausse intégralement provoquée par une surconsommation aux déchetteries des Côteaux (152 cartons en 2020 et 250 cartons en 2021) et du Hasenrein (108 cartons en 2020 et 140 cartons en 2021). Cette surconsommation s'explique par une distribution trop généreuse. Un rappel des règles a été effectué entre temps.
- ✓ 4 161 cartons de rouleaux de sacs jaunes distribués, cela représente :
  1 298 232 sacs jaunes distribués sur m2A en 2021.

LES SACS DE COLLECTE DES OMR (SACS VERTS) :

m2A commercialise des sacs de collecte pour les OMr. Ils sont vendus aux usagers qui peuvent se les procurer par divers moyens :

- permanence de vente m2A chaque mercredi matin au Centre Technique Communautaire de Richwiller,
- vente dans diverses grandes surfaces de la région mulhousienne.

Nota : il existe un type de sacs spécifique, les 110 litres renforcés (110 LR) pouvant servir à l'évacuation de déchets lourds (gravats). Ceci est possible grâce à l'épaisseur du sac qui est nettement plus importante que les autres volumes (30, 50 et 100 litres).

SACS VERTS ET HOUSSES A BACS						
Nombre de cartons	30 litres	50 litres	100 litres	110 litres renforcés	Total hors housses	Housses à bacs
2020	308	492	247	923	1 970	7 600
2021	266	463	209	641	1 579	4 100
ECART	-42	-29	-38	-282	-391	-3 500

Les évolutions significatives en quelques chiffres

- ✓ La vente de sacs verts a diminué partout.
- ✓ 1 579 cartons de rouleaux de sacs verts vendus, cela représente :
  264 300 sacs verts vendus sur m2A en 2021.

EVOLUTION DU PARC DES BACS

Le parc de bacs a continué d'augmenter en 2021 malgré l'absence d'opération massive de conteneurisation. Cela est dû à l'apparition de nouveaux lotissements ou autres projets immobiliers et la mise en place de bacs sur Mulhouse à certaines adresses qui en étaient encore dépourvues.

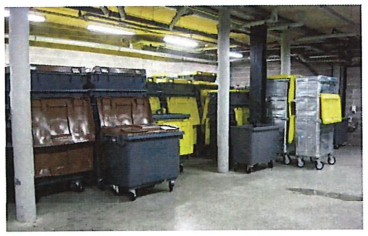

Nombre de bacs en place sur m2A				
Année	Nombre de bacs à couvercle BRUNS OU BLEUS (OMr+biodéchets)	Nombre de bacs à couvercle JAUNES	Nombre de bacs VERTS	Total
2020	82 838	54 307	16 320	153 465
2021	84 037	55 299	16 523	155 859
ECART	+1 199	+ 992	+203	2 394

Les évolutions significatives en quelques mots

- ✓ L'évolution à la hausse s'est poursuivie avec la mise en place de la collecte en porte à porte en bac pour la CS de six nouvelles communes.

INTERVENTION SUR LE PARC DES BACS

L'équipe bacs assure la maintenance du parc des bacs de m2A. Grâce à un stock constant de bacs complets (cuve+roue+couvercle) et de pièces détachées, les agents bacs peuvent intervenir aussi bien pour effectuer un remplacement de bac (suite à une demande de changement de volume par exemple), que pour remplacer un couvercle cassé.

Nombre d'interventions			
Type d'intervention	2020	2021	Ecart
Dotation/ajustement/remplacement	7 211	4 778	-34 %
Réparation	128	207	-62 %

Les évolutions significatives en quelques chiffres

- ✓ **La part dotation/ajustement/remplacement a baissé entre 2020 et 2021. Cela s'explique par l'absence d'activité de conteneurisation en 2021 contrairement à 2020**
- ✓ L'activité de réparation a augmenté. Cela s'explique par l'augmentation du parc ces dernières années et son vieillissement. Les réparations portent sur **0,13 %** du parc de bacs en place, valeur en hausse par rapport à l'année 2020 (0,08).

LES CONTENEURS DE COLLECTE SELECTIVE (AERIENS ET ENTERRES)

La collecte sélective en porte à porte s'étend progressivement sur le territoire de m2A.

Là où ce service n'est pas encore en place, les usagers peuvent effectuer le geste de tri des déchets dans des points d'apport volontaire.

Spécificité du centre-ville plateau piéton mulhousien, les deux modes de collecte cohabitent.

Pour les déchets d'emballage en verre, des conteneurs en point d'apport volontaire, généralement aériens, couvrent l'ensemble du territoire m2A, le tri en porte en porte n'existant pas.

Nombre de conteneurs (y compris déchèteries) fin 2021 :

FLUX	Nombre et type de conteneur	
Verre	415 conteneurs aériens 46 conteneurs enterrés	461 conteneurs
Multi-matériaux, papier, plastique	153 conteneurs aériens 51 conteneurs enterrés	204 conteneurs
TOTAL	569 conteneurs aériens 96 conteneurs enterrés (*)	665 conteneurs

(*) A noter que, sur le périmètre m2A, on dénombre 54 conteneurs enterrés supplémentaires qui sont consacrés aux OMr et non à la CS.

RETOUR OJ

LES SITES D'INFORMATIONS DE LA COLLECTE POUR LES HABITANTS

Les habitants de m2A ont différentes possibilités pour s'informer sur les modalités de gestion des déchets ménagers et assimilés.

Comme le montre l'image ci-dessus (dernière page du guide du tri), deux possibilités principales sont à disposition :

1. Un numéro vert,
2. Un site internet.

Le numéro vert renseigne l'habitant sur toutes questions relatives à la gestion des déchets ménagers et assimilés sur le territoire de m2A. Les brigadiers du tri et de la propreté assurent cette mission et répondent à ce numéro du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

Sur le site internet du SIVOM, on y retrouve nombre d'informations et notamment le guide du tri et les calendriers de collecte.

ELEMENTS FINANCIERS

L'état des dépenses et recettes de fonctionnement présentées dans les tableaux ci-dessous correspondent à l'ensemble des activités de collecte et de traitement des déchets classées par articles comptables.

A- Dépenses de fonctionnement

Article	Libellé	Montant CA 2020	Montant CA 2021
011	Charges à caractère général	8 422 403 €	9 207 137 €
60..	Achats et variation des stocks	2 800 056 €	3 300 658 €
61..	Services extérieurs	4 888 497 €	5 065 737 €
62..	Autres services extérieurs	719 336 €	829 652 €
63..	Impôts, taxes et versements assimilés	14 513 €	11 090 €
012	Charges de personnel et assimilés	11 149 728 €	11 299 134 €
64..	Charges de personnel et assimilés	11 149 728 €	11 299 134 €
65	Autres charges de gestion courante	15 937 704 €	17 043 354 €
655	Participations SIVOM pour le traitement et le tri sélectif	15 937 011 €	17 041 464 €
651	Redevances	693 €	1 890 €
66	Charges financières	571 582 €	515 510 €
67	Charges exceptionnelles	758 €	6422 €
042/023	Dotation aux amortissements et autofinancement	2 797 091 €	1 412 328 €
Total général des dépenses de fonctionnement		38 879 265 €	39 483 886 €

B- Recettes de fonctionnement

Article	Libellé	Montant CA 2020	Montant CA 2021
Recettes issues de la TEOM			
7331	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	36 295 673 €	36 703 760 €
Autres recettes éventuelles			
70	Produit des services, du domaine et ventes diverses	2 583 592 €	2 780 126 €
704	Produit facturation travaux	1 550 087 €	1 599 685 €
706	Produit facturation prestations	1 033 506 €	1 180 441 €
Total général des recettes de fonctionnement		38 879 265 €	39 483 886 €

REDEVANCE SPECIALE

Qu'est-ce que la redevance spéciale ?
La redevance spéciale a pour objet de financer le traitement des déchets dits « assimilés » aux déchets ménagers, c'est-à-dire ceux non produits par les ménages, que la collectivité peut « eu égard à leurs caractéristiques et aux quantités produites, collecter et traiter sans sujétions techniques particulières » (article L. 2224-14 du CGCT).

Qui est redevable ?
Les établissements publics, administrations, commerçants, artisans, industries (toute activité professionnelle) qui utilisent les services de collecte et de traitement de m2A sont redevables. Toutefois, ceux dont l'activité ne génère pas plus de 660 litres de déchets présentés à la collecte m2A par semaine sont exonérés (cette exonération tient compte de l'assujettissement à la TEOM de ces établissements).

Valeur de cette redevance
En 2021, la valeur de la redevance est fixée à un prix de 0,0876 €/litres/mois de déchets présentés (volume des bacs mis à disposition de l'établissement) déduit d'un forfait équivalent à 660 litres hebdomadaire.

Systématisation de l'application de cette redevance
Pour des raisons historiques, la redevance spéciale n'était appliquée que sur une partie des communes de l'agglomération. En 2018, a démarré la systématisation de cette redevance sur le territoire de toutes les communes, au choix des établissements concernés, de recourir à un prestataire privé ou au service public moyennant une convention.

La prospection commerciale de ce déploiement est assurée, depuis le 1er semestre 2018, par un commercial junior financé par le prestataire de collecte et piloté par m2A. Ce dispositif a été maintenu en 2019 mais a été interrompu en 2020 en raison de la crise sanitaire. Pour la même raison, le processus n'a pas pu être relancé en 2021. Par ailleurs, sur plusieurs semaines, les commerces fermés ont été exemptés de redevances ce qui fait que les recettes n'ont pas retrouvé leur niveau de 2019.

Le tableau ci-dessous présente la progression annuelle.

Evolution redevance spéciale				
Année	2019	2020	2021	Ecart 2020/2021
Nombre de convention à fin d'année	615	621	754	+21 %
Recette redevance spéciale	1 227 453 €	1 033 505 €	1 180 441 €	+14,2 %

EVOLUTION DE LA CONTENEURISATION ET DE LA COLLECTE SELECTIVE EN PORTE A PORTE

A- Années après années

La conteneurisation du territoire de l'agglomération avec une collecte sélective en porte à porte, initiée en **2013** avec la ville de Mulhouse puis en **2014** avec la commune d'Illzach se poursuit.

En **2016, 2018 et 2019**, respectivement, 5 communes (Riedisheim, Lutterbach, Brunstatt-Didenheim, Morschwiller-le-Bas et Reiningue) puis 8 communes (Bruebach, Eschentzwiller, Flaxlanden, Galfingue, Heimsbrunn, Steinbrunn-le-Bas, Zillisheim et Zimmersheim) et 7 communes (Battenheim, Baldersheim, Sausheim, Rixheim, Habsheim et Dietwiller) avaient rejoint le dispositif.

En **2020**, 6 nouvelles communes ont adhéré à ce mode de collecte : Chalampé, Bantzenheim, Ottmarsheim, Hombourg, Petit-Landau, Niffer.

Parallèlement, les conteneurs en apport volontaire collecte sélective sont retirés sauf exception, partout sur ces territoires. Seuls les conteneurs pour le verre sont maintenus.

A noter que, sur Mulhouse, la prospection des équipes pour compléter la conteneurisation se poursuit. A fin 2021, près de **90% des foyers de Mulhouse sont équipés de bacs à roulettes.**

L'objectif final reste la disparition complète des sacs pour **aboutir progressivement à 100 % de conteneurisation.**

RETOUR OJ

B- Dispositif YOYO

A partir de la mi-année 2018 a été expérimenté le dispositif YOYO de collecte collaborative des bouteilles en matière plastique.

Le principe est, pour YOYO, d'animer des trieurs volontaires par l'intermédiaire de coaches. Les trieurs sont ensuite récompensés en fonction de leurs résultats par des bons d'achats, des places de cinéma, des réductions…

La collecte des bouteilles se fait à travers des sacs YOYO nominatifs, sur des points de collecte déterminés gérés par les coaches et ramassés par l'activité bacs/sacs du service.

Mais, l'année 2020 (seconde année complète du dispositif), bien que le développement ce soit fait de 50 coaches à fin 2019 à **56 coaches à fin 2020** a montré les limites de cette expérimentation : en 2020 il n'a été ramassé que **6 691 sacs** (environ 7,4 t de bouteilles à recycler) contre 13 691 en 2019 (environ 16,4 t de bouteilles recycler).

Cela démontre que les usagers n'ont pas adhéré à ce service qui a donc été arrêté courant 2021.

C- La communication d'entretien du geste de tri et d'ajustement

La communication d'entretien et d'ajustement du geste de tri s'effectue sur toutes les communes de m2A où le tri sélectif en porte à porte est en vigueur.

Des contacts personnalisés sont entrepris suite à des signalements téléphoniques (numéro vert, Allo proximité), des signalements par courrier ou courriel mais aussi suite à des constats effectués par les brigadiers du tri et de la propreté lors de leurs missions sur le terrain, notamment à l'issue de contrôles qualitatifs.

Les opérations de contrôle qualité sont réalisées avant le passage du véhicule de ramassage. L'objectif est d'observer la qualité du tri dans les bacs à couvercle jaune où les sacs jaunes, puis d'expliquer à l'habitant les éventuelles erreurs qu'il a commises dans son geste de tri. Toutes les communes sont concernées, à tour de rôle.

Lorsqu'un brigadier du tri et de la propreté constate des erreurs de tri, un autocollant « erreur de tri » est apposé sur le couvercle du bac ou sur le sac jaune.

Si l'habitant ne récupère pas et ne retire pas ses déchets, le bac ou le sac sera alors collecté par la benne en tournée OMr, avec les bacs marrons.

Un contact avec l'habitant en question est organisé le jour même. Le cas échéant, une verbalisation peut être effectuée.

Les brigadiers du tri et de la propreté effectuent également des opérations de communication et de sensibilisation en participant à des manifestations et en intervenant auprès des jeunes enfants à travers les Nouvelles Activités Périscolaires (NAP).

Depuis 2017, une formule dénommée Quali'tri de contrôle de la qualité des bacs a été mise en œuvre.

En fonction de la qualité du tri, un marquage du bac ou du sac est effectué selon trois catégories « parfait » / « presque parfait » / « attention » » avec des indications sur les erreurs rencontrées.

Lorsque le tri est non conforme, des brigadiers du tri et de la propreté interviennent pour sensibiliser les personnes.

En 2021, ces opérations n'ont été menées que sur une partie limitée de l'année en raison du contexte sanitaire. Sur cette péridode, 4052 adresses ont été contrôlés avec, comme constat :

- 3244 tris « parfait ».
- 424 tris « presque parfait ».
- 384 tris particulièrement « non conformes ».

En quelques chiffres

8 696 appels traités au numéro vert **et 591 appels** traités sur la plate-forme AlloProx. Les appels traités au numéro vert ont été décroissant par rapport à 2020 (9 135 appels) ce qui est cohérent avec l'absence de modification d'organisation en 2021, toujours générateur de beaucoup d'appels.

A noter également que la cellule numéro vert a traité 527 mails en provenance directe des communes de l'agglomération et 307 mails en provenance du SIVOM de la région mulhousienne (total en baisse par rapport à 2020 où 899 mails avaient été traités).

En rappel des consignes de tri, **6 524 fascicules de communication** ont été distribués à l'habitant (en 2020, 3 574 fascicules avaient été distribués).

Sur Mulhouse, il a été fouillé **106 sacs** (425 fouilles en 2020) prélevés sur **17 adresses** (169 adresses en 2020). **15 preuves** (86 en 2020) ont été trouvées et **2 procès-verbaux dressés** (13 en 2020).

RETOUR OJ

COLLECTE ET ENVIRONNEMENT

A- Emission de gaz à effet de serre

La collecte des déchets sur m2A (porte à porte et point d'apport volontaire confondus), pour l'année 2021, a représenté une émission de gaz à effet de serre de :

- 1 784 t Eq CO_2 (secteurs régie et prestataires y compris les véhicules légers de l'encadrement, des brigadiers du tri et de la propreté, de l'équipe bacs/sacs…), valeur stable (1714 t Eq CO_2 en 2020)

La diminution de cet impact sur l'environnement passe, d'une part :

- Par l'optimisation de la collecte en diminuant le nombre de kilomètres parcourus,
- Par le renouvellement des véhicules avec des véhicules répondant aux dernières normes d'émission (norme EURO 6 pour les poids lourds)
- L'utilisation de carburant différent (biocarburant prévu sur la flotte prestataire à mi-2022)

B- Valorisation matière

Dans l'esprit de la directive 2006/12/CE du parlement Européen et du conseil du 5 avril 2006 relative aux déchets, notamment de son article 3 b) qui privilégie la valorisation matière à la valorisation énergétique, depuis juin 2016, les consignes de tri sur le territoire de m2A se sont élargies en intégrant désormais tous les emballages, quelle que soit leur nature.

Ainsi, une partie du flux de déchets qui partait jusqu'alors à l'incinération (valorisation énergétique) suit désormais une filière de valorisation matière (recyclage).

m2A fait partie du premier quart des français bénéficiant de ces consignes élargies.

C- Recyclage des bacs

Les bacs usagés font l'objet d'un recyclage à deux niveaux :

- Tout d'abord, l'équipe bac en récupère les pièces en bon état pour s'en servir en tant que pièces détachées,
- Ensuite, les bacs ou pièces trop usagés partent en filière de recyclage matière via l'entreprise Sulo qui les reprend.

PERSPECTIVES

A- Réduction des déchets et PLPDMA

La réduction des déchets s'inscrit dans l'ambition de faire évoluer le territoire dans une nouvelle donne environnementale, énergétique et écologique.

Elle permet d'inscrire l'agglomération dans la démarche de transition écologique et de la rendre plus résiliente. Elle favorise en outre le bien-être des habitants (santé, lien social, engagement, pouvoir d'achat) et les incite à devenir des consom'acteurs. Enfin, il soutient des emplois locaux non délocalisables et mobilise de nombreux acteurs.

Elle contribue également aux objectifs du Plan climat dont elle est l'un des volets à travers la politique déchet 2019-2030..

Depuis janvier 2021, suite à la délibération d'engagement dans un PLPDMA de décembre 2020 (Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés), le PLPDMA est en cours d'élaboration.

Des rencontres avec les têtes de réseau économiques ont notamment été réalisées ainsi que la préparation du diagnostic. Des comités de pilotage réguliers permettent de suivre l'avancée.

Les actions phares de 2021

4ème défi "zéro déchet"

- 6 mois pour sensibiliser et accompagner les ménages à réduire leurs déchets en expérimentant des alternatives : temps fort sur l'éco-consommation, ateliers de fabrication de produits, rencontres « compostage », prêt de couches lavables de 4 semaines, pesées, accompagnement par une spécialiste.
- **Nouveautés 2021** : 42 ménages (et non plus 80) pour favoriser les relations et l'entraide entre les participants, 1 atelier « bébé durable », 9 ateliers en visio proposés par les marraines ; résultats : 153,81 kg en 2021 avec 42 ménages
- Bilan couches : 10 familles. 100 % d'achat de couches lavables suite au prêt ; utilisation variable en fonction des familles ; **3,9 tonnes de déchets potentiellement évités jusqu'à la propreté de l'enfant**.

Prêt de couches lavables hors défi

- 10 familles, 4 semaines, 80 % d'achat de couches lavables suite au prêt ; utilisation variable des familles **: 4,5 tonnes de déchets potentiellement évités jusqu'à la propreté de l'enfant.**

3ème Opération « j'adopte des poules »

- Reprise de l'opération, après l'interruption liée à la crise sanitaire, avec 400 poules distribuées en septembre à Illzach. 200 ménages ont ainsi adopté 2 poules rousses pondeuses, offertes par m2A, pour réduire leur déchets et bénéficier d'œufs frais quasi-quotidiennement. **Résultat : 29.2 tonnes de déchets évités / an**

8ème édition de la SERD : Après la version digitale de 2020, la SERD a rassemblé 240 animations et 119 partenaires sous forme de vidéos, ateliers, collectes, repas anti-gaspi, conférences… M2A a réalisé 8 vidéos, diffusées chaque jour, qui incitent à réduire concrètement ses déchets et mettent en valeur des acteurs et des initiatives locales : magasin de vrac, cosmétique zéro déchet, réemploi du textile, action d'un périscolaire contre le gaspillage alimentaire… La SERD a mobilisé des acteurs variés : communes, associations, entreprises, m2A en assure la coordination et la communication. **Résultats : Vidéos SERD : 261 000 vues, 541 000 utilisateurs atteints ;** Nb de personnes touchées 7000 (moins de participants à cause du COVID, des jauges limitées et des annulations d'actions)

Poursuite de la sensibilisation des acteurs sur l'éco-festivité

Suite à la formation des acteurs volontaires au montage de manifestations écoresponsables de 2019, m2A a demandé à Eco-manifestation Alsace de créer un répertoire des éco-prestataires présents sur le territoire de m2A. **96 prestataires au 31 décembre 2021**.

Autres actions :

Stop pub : 6400 autocollants distribués, 112 174 depuis 2014
Annuaire du réemploi : 67 établissements dont 2 nouveaux en 2021

B- Cité du réemploi

Ce projet a été initié par m2A et le SIVOM lors du PLPOMA 2013-2017.

La construction du bâtiment et la structuration du bénévolat de la Cité du réemploi à Sausheim, démarrées fin 2019, se sont terminées en 2021 pour une ouverture au second semestre. L'inauguration s'est faite le 20 novembre lors du lancement de la SERD.

A l'occasion de cette inauguration, un Village du réemploi (avec 17 ateliers/stands), a été co-organisé avec m2A. Il a permis de faire connaître les activités de la nouvelle Cité du Réemploi et de promouvoir les acteurs et les actions du réemploi sur l'agglomération

La Cité du réemploi de Sausheim est portée par un opérateur de projet, Utilitys (ENVIE Haute-Alsace, Haute-Alsace Recyclage, Tri services).
Elle comprend 4 axes :

- la collecte d'objets susceptibles d'être réemployés ou réutilisées,
- la valorisation des objets collectés après transformation,
- la réparation ou démantèlement,
- la vente dans un boutique ouverte à une clientèle diversifiée et la sensibilisation visant à mobiliser les acteurs du territoire sur la pratique du réemploi et plus globalement à un mode de consommation responsable.

Cette cité du réemploi représente un investissement de 2 556 680 € dont 250 000 € de m2A. A terme, ce sont 40 emplois, 12 bénévoles administrateurs et une trentaine d'autres bénévoles.

En plus d'être une structure du réemploi, de prévention et de valorisation de déchets, elle favorise l'insertion sociale et économique des personnes éloignées de l'emploi.

C- Collecte et véhicules plus respectueux de l'environnement

La réflexion lancée en 2020 et poursuivie en 2021 pour amorcer une mutation des véhicules de collecte vers des véhicules à carburation plus respectueuse de l'environnement a abouti, dans une première phase, à une consultation marché public sur le secteur prestataire impliquant un verdissement de la flotte. Dès la mi-2022, ce sont des véhicules fonctionnant avec un biocarburant à 100% qui assureront la collecte en porte-à-porte du secteur prestataire. D'autres phases de verdissement suivront dans les années à venir.

RETOUR OJ

SYNTHESE

L'année 2021 est une année charnière pour la collecte en porte à porte sur le secteur prestataire. En effet, la consultation marché public a été relancée pour cette zone avec une volonté d'apporter des modifications permettant une optimisation technique et financière (répartitions des tournées, jours de collecte, qualité du tri, décarbonation de la flotte de véhicule) de la prestation.

Qui plus est, le prestataire roulera avec des véhicules fonctionnant avec une énergie 100% biocarburant basée sur du colza cultivé en France.

Autre fait notable pour 2021, l'ouverture de la cité du réemploi qui s'est effectuée sur le second semestre.

Aujourd'hui, le service « Gestion des déchets » de m2A gère la collecte sur 39 communes dont 172 889 habitants en régie et 101 177 habitants par un prestataire privé.

m2A et le SIVOM régissent un parc de 155 859 bacs, distribuent 1 298 232 sacs jaunes par an et possèdent 150 conteneurs enterrés et 569 conteneurs aériens.

Ensemble, ces deux collectivités poursuivent aussi leurs actions en faveur de la réduction des déchets.

Le geste de tri des emballages hors verre (68,2 kg/habitant en moyenne hors déchetterie), du verre (29,8 kg/habitant en moyenne) et les déchetteries (71 741 t de déchets ménagers collectés) continuent de remporter un vif succès même si la qualité du tri a besoin de s'améliorer.

Les projets ne s'arrêtent pas là puisque m2A et le SIVOM de la région mulhousienne étudient de concert le développement d'une collecte des biodéchets à l'échelle de l'agglomération et se sont engagés dans un PLPDMA.

EN COMPLEMENT :

Les informations relatives aux missions d'éliminations des déchets sont disponibles sur le site du SIVOM de la région Mulhouse.
www.sivom-mulhouse.fr

Les informations relatives au programme local de protection des déchets sont disponibles sur le site du PLP des déchets de m2A :
https://jetermoins.mulhouse-alsace.fr

RETOUR OJ